

Politique Environnementale et Biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier 2024 la métropole Toulon Provence Méditerranée a confié l'exploitation des ports de plaisance de la rade de Toulon à la société Portelo — Maribay Toulon Plaisance à travers un contrat de concession de service public. À ce titre, la société exploite les ports de plaisance de Toulon Darse Nord, Toulon Vieille Darse, La Seyne-sur-Mer (centre-ville), du Lazaret et de Saint-Mandrier.

Depuis plusieurs années, les ports de plaisance et la filière nautique ont pris conscience des enjeux environnementaux et de la nécessité d'un développement durable pour lutter contre les conséquences des dérèglements climatiques. En tant qu'entreprise à mission et conformément aux engagements forts du groupe Eiffage dans ce domaine, Maribay Toulon Plaisance souhaite s'inscrire résolument dans une démarche de préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Cet engagement conduit Maribay Toulon Plaisance vers une démarche de certification Ports propres Actifs en biodiversité de ses différents ports qui au quotidien se concrétise par la prise des engagements suivants:

- → Préserver les ressources naturelles en prenant des dispositions de réduction des consommations d'eau et d'énergie ainsi qu'en favorisant la valorisation des déchets via le tri sélectif
- → Lutter contre la pollution de notre environnement aquatique, atmosphérique, terrestre
- → Œuvrer pour la protection et la promotion de la biodiversité locale
- → Porter des actions de formation et de sensibilisation auprès de nos collaborateurs, de nos usagers et du grand public

- Communiquer avec transparence sur les impacts environnementaux de nos activités et les solutions possibles pour y remédier mais aussi sur nos réussites en matière de préservation
- → En somme, inscrire nos actions quotidiennes dans une démarche de développement durable

Afin de mener à bien une telle démarche, Maribay Toulon Plaisance s'engage :

pouvant servir d'exemple

- → À impliquer l'ensemble de ses collaborateurs dans cette direction commune,
- → À mobiliser les ressources et moyens nécessaires pour y parvenir,
- → À sensibiliser l'ensemble de son écosystème et notamment ses partenaires

RD

Jean-Brice GALLINI
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL

François-Xavier DEMOTES-MAINARD
PRÉSIDENT

Thomas LEGALL
MAITRE DE PORT PRINCIPAL

TOULON DARSE NORD

Marc GILVESTRE

MAITRE DE PORT PRINCIPAL TOULON VIEILLE DARSE ET LA SEYNE-SUR-MER Christophe COLOMBANI

MAITRE DE PORT DU LAZARET

Patrice LUTZ

MAITRE DE PORT PRINCIPAL SAINT-MANDRIER-SUR-MER

